

**Circonscription  
Bègles-Floirac**

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole élémentaire de Fargues St Hilaire 25 bis route des écoles  Commune : Fargues St Hilaire</p>	<p><b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3ème TRIMESTRE</b></p> <p>Date : Jeudi 29 juin 2023</p>
--	---

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) : Karine Olaya**

**Inspecteur de l'éducation nationale : Richard Ortali (excusé)**

Equipe enseignante :	Mmes Léger-Ardurat, Gasson et Vigouroux (cycle 2) Mme Cornillet, M Laroche et M Guererro (cycle 3) Excusées : Mmes Corsiez et Kubis
Adjoint aux affaires scolaires Adjoint à l'urbanisme, travaux et cadre de vie	M Vicier M Garcia
Représentants de l'UFCV (temps périscolaires)	Mme Darnis (responsable Périscolaire- UFCV la Frayse) Mme Domange (responsable adjoint)
Représentants des parents d'élèves	Mmes Robert, Mignonneau, Raymond, Soria Plaza et Gonzalez M Couturier et M Gauron

***Début du conseil d'école : 18h10***

**EDUCATION NATIONALE**

**I) Parcours de l'élève**

Bilan des liaisons GS/CP et CM2/6<sup>ème</sup>

- Mme Léger-Ardurat fait un bilan des rencontres entre les élèves de GS et les élèves de CP. Fin mars, les GS ont invité les CP à venir fêter carnaval avec eux. Au mois de mai les élèves de GS par petits groupes (4-5) venaient dans les classes de CP qui leur lisaient un album. En cette fin d'année, projet d'écriture de devinettes pour les CP. Le mardi 4 juillet Rencontre des élèves autour du projet devinettes et après midi commune avec jeux

Mme Léger Ardurat informe du bon déroulé de la réunion avec les collègues de maternelle. Les échanges ont permis de prendre connaissance des futurs élèves de CP afin de constituer des classes hétérogènes.

- Mme Cornillet fait un compte rendu de la réunion de préparation à la rentrée des futurs 6<sup>ème</sup> au collège publique de secteur Georges Rayet. Seuls 15 élèves sur 42 élèves de CM2 de l'école vont dans ce collège en septembre. Ils seront répartis en fonction de leur niveau scolaire et de leurs affinités.

Cette réunion a permis d'échanger avec Mme Labat, principale du collège, sur l'importance de la continuité pédagogique et l'attention à apporter à des élèves en particulier.

Dans le cadre de cette liaison CM2/6<sup>ème</sup>, la classe de Mme Cornillet a également participé à une matinée sportive à la Burthe avec des classes de 6<sup>ème</sup> et de CM2 du secteur (Ultimate, course d'orientation...)

## II) Projets et vie de l'école

### a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Le samedi 25 mars 2023, l'APE et la municipalité ont organisé le carnaval.

Deux journées « Olympiades » sur le temps scolaire sont prévues mardi 4 juillet et jeudi 6 juillet. L'APE offrira un goûter aux enfants à cette occasion.

- Organisation de la fête de l'école vendredi 23 juin. Cette fête initialement prévue au Carré des forges s'est finalement déroulée dans le pré derrière l'école. Décision prise de poursuivre l'organisation de ce temps festif dans le pré.

La directrice remercie l'APE qui a organisé de nombreux événements (halloween, vente de chocolats, marché de Noël, chasse aux œufs, loto, vente de gourdes) tout au long de l'année et pour l'achat de goûters et des jeux de cour géants en mousse qui seront mis en service à la rentrée de septembre.

La boum du mardi 4 juillet sera un moment de fête pour les CM2 quittant l'école, une belle soirée les attend.

- Bilan intermédiaire des projets de classes

CP A et CP B: Poursuite du projet «Ecole et Cinéma » et du cycle randonnées pédestres sur les chemins de la commune.

CE1-CE2 : Exposition de peinture contemporaine au CAPC à Bordeaux, et poursuite de la correspondance avec une classe de Floirac qui est venue à l'école mardi 27 juin pour clôturer ses échanges.

CE2 : Poursuite de la correspondance scolaire avec une classe d'Artigues près Bordeaux (rencontre de fin d'année le lundi 26 juin)

CE2 et CM2 : Visite de Bordeaux (patrimoine et architecture) et exposition sur la préhistoire au musée d'Aquitaine pour les CE2 et sur le Moyen Age pour les CM2

Sortie à St Emilion prévue le mardi 4 juillet pour ces deux classes.

CM2 : visite de la tour Pey Berland et de la cathédrale

CM1/CM2 et CM2 : Participation au festival jeunesse du film documentaire scientifique (7 courts métrages en compétition)

CM1 : Poursuite du projet potager (plantation de tomates, de concombres et de salades)

CP A, CP B , CE1 et CE1-CE2: Atelier de sensibilisation à la pollution marine avec des intervenants de l'association « un océan de vie »

### Bilan des séjours :

CPA, CPB, CE1 et CE1-CE2 : 3 jours(2nuits) à TAUSSAT

Le séjour s'est très bien passé, le centre était bien situé et les activités proposées par les animateurs très intéressantes. Les enfants étaient contents de leur séjour.

Point négatif : Les élèves non partants ( car refus des parents) sont pénalisés lors des phases de préparation en amont du séjour et lors des activités proposées en classe au retour. Les enseignants rappellent qu'un séjour scolaire est un travail riche en apprentissages et permet d'acquérir des compétences sur toute l'année scolaire.

CM1 et CM1-CM2 : 4 jours (3 nuits) à ANDERNOS les Bains ;

Activités : catamaran, randonnée dans la forêt avec un travail sur la faune et flore sur le site du Grand Crohot ,pêche à pied, découverte de l'ostréiculture.

M Laroche précise qu'un cycle vélo a été organisé à l'école pour les deux classes en amont du séjour car tous les déplacements sur place se sont faits en vélo.

Un enfant n'a pas réussi à apprendre à faire du vélo et un autre n'a pas validé son attestation d'aisance aquatique indispensable à la pratique du catamaran mais des aménagements ont été proposés par le centre d'accueil. Bilan du séjour très positif, une météo clémente et des accompagnateurs compétents et indispensables au bon déroulement du séjour. Nous remercions ces parents bénévoles qui se sont portés volontaires pour passer l'IEB vélo afin de pouvoir encadrer le séjour, ainsi que les parents qui ont fait des trajets pour véhiculer les vélos sur place.

M Vicier informe que la municipalité s'est inscrite au projet « génération vélo »: Ce projet concernera les classes de cycle 3 ( CM1 et CM2) et permettra aux élèves de valider un permis vélo à l'issue des séances. Le devis est en cours.

- Liaisons inter-cycles

Dans le cadre du projet d'école, poursuite de la mise en place des Défi maths pour toutes les classes dans le but d'améliorer les résultats en résolution de problèmes.

Le Projet Chorale (par groupe de 4 classes) sera reconduit l'année prochaine.

Les deux classes de CM1 et CPB : travail en arts visuels dans le but de réaliser des œuvres communes.

## **b) Bilan des actions périscolaires**

Mme Darnis informe de la présence d'un troisième animateur sur la pause méridienne. L'encadrement des élèves le nécessitant. Cela permet de mettre en place des jeux et des animations sportives. Compte tenu de la hausse des effectifs, une demande pour un quatrième animateur est en cours de discussion avec la mairie.

Le projet peinture sous le préau cette année a remporté un vif succès (tous les élèves et enseignants de l'école ont apposé leur main sur un arbre de vie).

Pour l'année prochaine forte envie de la part des animateurs de mener un projet dans le même esprit pour donner de la couleur à l'école.

Pour septembre il y aura trois animateurs mais ce ne sera pas forcément les mêmes.

L'étude sera maintenue à la Frayse avec Mme Cornillet .

Mme Darnis précise qu'un nouveau stock de jeux sera mis en place sur la pause méridienne.

Questions des animateurs:

*Quelle l'heure d'ouverture du portail ? 13h20*

*Est-ce que les animateurs ont le droit d'ouvrir le portail ? oui*

*Est-ce que sur le temps de la pause méridienne, les enfants peuvent prendre des ballons plus durs ? non, car ils sont interdits sur le temps scolaire où seuls les ballons en mousse sont autorisés . La solution est de prendre un ballon intermédiaire (style ballon de plage).*

Mme Olaya rappelle de l'importance de bien remplir le cahier de suivi afin de pouvoir répondre aux parents qui sollicitent l'équipe enseignante quand un incident a eu lieu sur la pause méridienne.

Question des parents : *Nous avons encore constaté des retards du bus. Dernier en date : lundi 12 juin. Certains élèves inscrits à l'étude n'ont pas pu s'y rendre étant arrivés trop tard sur La Frayse. Nous rappelons la dangerosité d'une arrivée tardive du bus qui doit faire demi-tour au niveau du Vallon alors que les élèves de Marie Rivier et de l'école publique sont déjà sortis.*

Mme Darnis donne la réponse de la compagnie de transport concernant ces retards. → problème sur la route, sorties scolaires aux horaires non respectées, problème de planning. Des mails ont déjà été envoyés sur la dangerosité du demi-tour, mais la société de transport ne réagit pas.

Afin d'éviter ce demi-tour dangereux, il faut encourager les chauffeurs de bus à emprunter la déviation jusqu'au rond-point de Maison Rouge et descendre le chemin profond afin d'être dans le bon sens pour se garer devant l'école. Le bus doit impérativement être en place pour 16h25 maxi.

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### **a) Bilan intermédiaire sur la sécurité**

Mme la Directrice informe que le Plan Vigipirate est au niveau sécurité renforcée – risque attentat depuis le 21 juin 2023.

Bilan des exercices de sécurité menés depuis le deuxième conseil d'école:

Exercice PPMS (risques majeurs – se confiner ) du mardi 4 avril 2023 : Nécessité de renouveler les stocks de piles pour les radio, les bouteilles d'eau... et la réparation des stores défectueux qui ne permettent pas une mise en sécurité convenable.

Mme Olaya regrette qu'un exercice d'évacuation ne soit pas réalisable à cause de la dangerosité du talus.

Exercice incendie prévu le jeudi 6 avril décalé le 7 avril en raison des barrières empêchant l'accès au lieu de rassemblement.

Mme Olaya réitère ses regrets qu'en à l'installation de barrières dans le pré et l'interdiction de l'utiliser durant 6 mois sur l'année scolaire. Il y a eu une augmentation du nombre d'enfants à soigner pour écorchures et bleus à la tête suite à des chutes ou « carambolages » dans la cour de récréation trop exigüe.

#### **b) Bilan financier de la coopérative scolaire OCCE 33 :**

Les bénéfices de la fête de l'école ont permis d'équilibrer les comptes. A ce jour, 7000 €.

Madame Olaya informe de la baisse de la somme allouée par la mairie aux classes découvertes (alors que 6 classes sont parties contre 4 l'an dernier), 5700 € en 2022 et 5500 € en 2023.

L'équipe enseignante s'inquiète de la hausse des prix pour les sorties (les entrées au cinéma, musées et les ateliers patrimoine).

Les locations bus sont de plus en plus onéreuses dû à l'inflation.

Depuis plusieurs années, le choix de l'école est d'offrir aux familles la gratuité des sorties à la journée en ne sollicitant une participation des parents que pour les séjours avec nuitées.

Hors, de moins en moins de parents payent la cotisation (facultative) à la coopérative scolaire en début d'année. Cela remet en question la gratuité des sorties à la journée.

#### **c) Budgets municipaux 2023 :**

Budget élève mairie : 73 € / élève pour les fournitures solaires, les fichiers, les manuels, les locations de bus, achat de ramettes de papiers etc...

La commande des ramettes de papier sera groupée avec celle de la mairie afin de faire baisser le prix de la ramette.

#### **d) Bilan sur les travaux :**

Mme Olaya demande qu'un état des lieux des travaux à effectuer dans l'école soit fait en présence du nouveau directeur des services techniques qui prend son poste au 3 juillet 2023.

- **Projet peintures de la cour :** Les tracés sont-ils bien prévus cet été comme annoncé par M Garcia au conseil d'école du mois de mars ? M Garcia informe que la mairie a mandaté une société pour le faire. Il espère que cela sera fait pendant les vacances scolaires. (coût des travaux : 1500 €) Un labyrinthe et une belle marelle, entre autres, seront tracés .

Un couvreur zingueur est intervenu pour nettoyer gouttières et chéneaux de la toiture suite à l'inondation du couloir de l'école.

## Questions des parents :

1. *Un nouveau groupe scolaire maternelle et élémentaire devait voir le jour après la construction du collège. Celui-ci n'étant plus d'actualité à ce jour sur la commune de Fargues, quel est l'état d'avancement du projet de cette « future école » ? Un terrain a-t-il été trouvé? Où en est la procédure ?*

M Garcia explique que l'équipe municipale est en réflexion.

Les terrains sur le site de la Frayse étaient gratuits mais ce n'est plus possible de les utiliser.

Les enseignants exposent l'idée de la construction sur un des terrains de foot qui est un terrain gratuit. M Garcia assure que l'équipe municipale travaille sur ce projet d'école mais que rien n'est décidé et que le budget est limité. Le but c'est de travailler sur un projet commun en partenariat avec les enseignants et les parents d'élèves. Les différents partenaires seront concertés dans l'intérêt de tous pour voir aboutir ce projet mais pas avant 6 ou 7 ans.

2. *Concernant le collège, avez-vous des informations à communiquer quant à l'éventuel site sur lequel il pourrait être bâti et sous quel délai ?*

Réponse de M Garcia : Il n'y a plus de projet de construction de collège sur Fargues St Hilaire, il n'y en a plus non plus sur la communauté de communes des Coteaux bordelais. En 2018, le besoin d'un collège comprenant 900 élèves sur le territoire était une priorité du département. A ce jour, il n'y aurait plus ce besoin et seul un micro-collège serait construit à St Caprais de Bordeaux .

3. *Dans cette attente, des travaux de rénovation vont devoir avoir lieu sur l'école actuelle pour assurer la sécurité des élèves comme évoqué lors des précédents conseils (restauration de la corniche, évacuation de l'eau stagnante devant le grand portail obligeant les élèves à sauter par-dessus au risque de tomber, rénovation de la peinture de l'ensemble du préau, WC...) Des devis de travaux devaient être demandés. Où cela en est-il ? Il serait opportun d'effectuer ces travaux avant la rentrée prochaine...des agents techniques à compétences « spécifiques » devaient également être recrutés en ce sens. Du fait du report de la construction de ces nouvelles écoles, la question de la sécurité aux abords de l'école s'impose d'autant plus ( trottoirs étroits, manque de places de parking, voie pas suffisamment sécurisée...)*

M Garcia assure que des entreprises passent à l'école pour réaliser des devis.

Des travaux seront réalisés pour la rentrée : notamment le problème d'eau stagnante devant le grand portail route des écoles et autres travaux.

Les parents s'inquiètent et souhaitent s'assurer qu'un tour de l'école sera fait avant la rentrée pour vérifier de la réalisation des travaux durant l'été et ainsi sécuriser l'école pour l'arrivée des élèves.

Mme Olaya précise que La société télélec interviendra le 31 août pour voir si tout va bien sur le réseau et sur les ordinateurs.

Un des parents d'élèves présent informe qu'il s'est fait insulté par un autre parent à cause du manque de place sur le parking.

Les parents insistent sur le fait que c'est un point sur lequel la mairie doit porter une grande attention, car cela devient un gros problème. Monsieur Vicier indique que le parking ne pourra pas être agrandi.

Point sécurité noté par les parents : La personne assurant la sécurité au passage piétons arrive tard après l'ouverture du portail (vers 8h25 ) . Le 26 juin 2023 il n'y avait personne le matin ni le soir.

M Vicier informe que les services techniques sont en mode dégradé suite à des fin de contrats et que le recrutement de nouveaux agents est en cours.

Monsieur Garcia annonce la mise en place d'une zone 30 jusqu'au chemin profond qui sera matérialisée au sol avec pose de panneaux « Attention école ». Le trottoir à l'entrée de la route des écoles sera également élargi.

- e) Préparation du bureau des élections : Quels parents élus se représentent ?  
Mmes Mignonneau et Gonzalez et M Couturier et Gauron sont sûrs de se représenter.  
Mme Olaya précise que l'information concernant les élections des parents d'élèves au conseil d'école se trouve chaque année dans les documents distribués à la rentrée.

#### **IV) Organisation de la rentrée**

Structure de l'école pour la rentrée de septembre : Départ de Mme Kubis pour une école de Bègles et non remplacée à ce jour.

Départ de M Guerrero pour un poste EMILE à Bègles

Départ de Mme Vigouroux qui sera titularisée à la rentrée.

207 élèves inscrits à répartir sur 8 classes (effectif bloqué à 24/25 en CP et CE1 )

Il y aura à la rentrée : 1 classe de CP, 1 classe de CP/CE2 , 2 classes de CE1, 1 classe de CE2, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1/CM2 et 1 classe de CM2.

- f) MAIRIE : Questions des parents d'élèves :

1. *Cantine : nous remercions la municipalité ainsi que les agents municipaux et parents d'élèves qui se sont rendus disponibles pour la commission cantine du 25 mai. Cela a permis de donner une vision détaillée de l'organisation de la cantine aux familles.*

*A l'issue de cette réunion, 2 demandes ont été exprimées :*

- *permettre aux élèves de même niveau de manger ensemble.*

Mme Olaya réitère sa proposition déjà faite à des conseils d'école précédents de passer sur une organisation avec des étiquettes permettant de ne plus faire l'appel. Les élèves mettent leur étiquette sur un panneau dédié quand ils viennent manger. Cela permettra aux élèves de manger avec qui ils veulent et de mélanger les niveaux.

*- Réflexion sur le fonctionnement mis en place pour l'entrée des enfants dans le réfectoire afin de gagner du temps. Plusieurs solutions ont été suggérées. Quelles améliorations seront proposées pour la rentrée ? Cela est dans l'intérêt de tout le monde.*

L'entrée ne sera plus obligatoire, les enfants qui le souhaitent pourront directement aller chercher leur plat de résistance.

2. *L'APE avait fait installer une boîte aux lettres afin que les parents puissent transmettre des documents sans avoir à passer par les enseignants. Quels sont vos retours ? Etes-vous satisfaits de ce fonctionnement ?*

Les parents ne savent pas où se trouve la boîte aux lettres de L'APE. Il faudra le mentionner dès la rentrée, cela permettra ainsi une meilleure utilisation de la boîte aux lettres.

***Fin du conseil d'école : 20h30***

---